

# **La crise du 3<sup>e</sup> mandat de Pierre Nkurunziza : la pointe émergée d'un iceberg méconnu**

Par Isaac Nizigama

## **Mise en contexte**

Depuis avril 2015, le Burundi vit au rythme des violences. Des rapports des organismes internationaux font état d'environ 1000 personnes déjà assassinées ; 400 000 personnes réfugiées dans les pays voisins et lointains, de nombreux disparus et des milliers d'emprisonnés [1]. Parmi les exilés, la majeure partie de la classe politique de l'opposition, spécialement après le putsch manqué du 13 mai 2015 qui tentait, d'une certaine façon, d'empêcher la situation de dégénérer, du moins selon la déclaration des putschistes eux-mêmes.

Le Burundi avait pourtant affronté, avec courage, sous le second gouvernement du Major Pierre Buyoya, les causes profondes d'un conflit politico-ethnique qui l'avait endeuillé dès l'orée de l'indépendance obtenue le 1er juillet 1962. En effet, pour tout observateur avisé, l'Accord d'Arusha signé en août 2000 après près de deux ans de négociations intensives, fut un accord non seulement obtenu à l'arrachée par le Président Nelson Mandela, l'icône de la lutte anti-apartheid et prix Nobel de la paix, mais également susceptible de constituer une base à la fois solide pour une paix durable au Burundi, et préventive contre ces différents cycles de violences. Les crises de la décennie 1960-1970 qui furent inaugurées par l'assassinat ignoble du Héros de l'indépendance du Burundi, le Prince Louis Rwagasore, les massacres de l'an 1972 durant lesquels fut ignominieusement assassiné le dernier roi du Burundi, Ntare V-Charles Ndizeye, massacres que d'aucuns qualifient de génocide quoique les instances habilitées ne les aient pas encore officiellement qualifiées comme telles, la crise de Ntega et Marangara en 1988, la crise de 1993 provoquée par l'ignoble assassinat du Président démocratiquement élu Melchior Ndadaye, de ses collaborateurs élus ou nommés et qui dégénéra en massacres interethniques partout dans le pays (le paysans hutus massacrant leurs voisins tutsis et les militaires tutsis massacrant les hutus), la guerre civile qui s'ensuivit avec la naissance des mouvements armés dont le CNDD [2] de Léonard Nyangoma et qui ne se terminera qu'en 2008 avec l'accord de cessez-le-feu signé par Pierre Nkurunziza, Premier Président post-transition, avec le dernier mouvement rebelle en activité (le Palipehutu-FNL d'Agathon Rwaso), sont des épisodes extrêmement trop tragiques de l'histoire du Burundi pour être si tôt refoulés dans les oubliettes de l'histoire.

Contrairement à son voisin du Nord, le Rwanda [3], par le fait d'avoir affronté la question ethnique lors des négociations d'Arusha et de l'avoir ainsi reconnue comme faisant partie intégrante du terreau des violences cycliques en institutionnalisant des quotas ethniques d'une manière qui devait forcer les différentes composantes de la Nation burundaise non seulement à cohabiter mais aussi et surtout à travailler ensemble dans les diverses institutions, y compris l'armée nationale qui, depuis les purges des années 1965 était devenue quasi-mono-ethnique tutsie, le Burundi avait connu une évolution positive vers une citoyenneté partagée, plurielle et dépolarisée.

Durant la décennie de 2005 à 2015, les Burundais ne percevaient généralement plus l'identité ethnique Hutu, Tutsi ou Twa comme un problème. Les problèmes étaient situés ailleurs notamment dans la gouvernance, la corruption, l'exclusion fondée sur l'appartenance politique, la gestion du multipartisme par le parti au pouvoir notamment avec la fameuse politique de «nyakurisation» c'est-à-dire la création de branches minoritaires des partis politiques destinées à s'allier au pouvoir qui leur conférait un statut légal en vue d'affaiblir les partis d'opposition dont les dirigeants légitimes tombaient ipso facto dans l'illégalité.

Cette évolution de la citoyenneté burundaise vers une démocratie reconnaissant la diversité socio-ethnique du pays fut sans conteste le résultat de l'application réussie de l'ingénierie sociale conçue à Arusha et transposée telle quelle dans la Constitution de la République du Burundi promulguée en mars 2005. Tout portait donc à croire que si cette évolution se poursuivait, le Burundi allait devenir un modèle, dans la sous-région des Grands-Lacs, où, sous l'égide de la Communauté internationale, des mécanismes négociés de résolution des conflits auraient accouché d'une démocratie moderne et viable.

Malheureusement, cette belle histoire n'était qu'apparente si l'on tient compte de trois faits majeurs qui passèrent presque inaperçus alors qu'ils constituaient des signes avant-coureurs de la crise que le Burundi traverse actuellement. Le premier fait a trait au style de gouvernance du CNDD-FDD [4] qui n'a pas su opérer, de façon complète, sa conversion d'un mouvement politico-militaire rebelle en un parti politique devant opérer dans le cadre d'une démocratie pluraliste. Le second fait tient à ce que je pourrais appeler le « piège de la mangeoire » dans lequel tombèrent, à une période pourtant cruciale de l'histoire de leur parti, certains responsables au sommet de l'ancien parti unique UPRONA [5] qui devint le principal allié de Pierre Nkurunziza jusque vers la fin de son second mandat où sa principale branche « nyakurisée » s'en désolidarisa. Le troisième fait, enfin, tient à la personnalité de Pierre Nkurunziza lui-même, homme à la fois dérobé et omniprésent tant par ses travaux communautaires que par son sport et sa religion.

Expliquons brièvement ces trois faits avant de conclure en suggérant la manière dont la crise actuelle peut être surmontée sans remettre en question l'esprit et la lettre de l'Accord d'Arusha.

### **1. De la méthode maquisarde d'élimination des obstacles**

Dès 2005, le CNDD-FDD, alors dirigé par l'Honorable Hussein Rujaburwanzu se constitua en une véritable mafia d'État, à la tête de laquelle se trouvaient des généraux issus de l'ancienne rébellion armée. Pourtant, l'armée burundaise avait subi une profonde mutation par la mise en application de l'Accord d'Arusha qui stipulait que ce corps devait être composé de 50% de Hutus et de 50% de Tutsis, au départ composés des militaires issus d'anciens mouvements rebelles et des anciennes forces armées burundaises (FAB). Le centre des décisions devant engager le parti CNDD-FDD, et même, parfois, le pays, se trouvait dans le cercle de ces généraux, sans bureau localisé, sans statut légal dans le pays. Les anciens réflexes maquisards constituaient donc les seuls canaux de prise de décision majeures dans le pays et le Président Pierre Nkurunziza fut un moment irrité par la place qu'occupait officiellement Hussein Rujaburwanzu dans ce cercle de décideurs que ce dernier commandait, et dut prendre la décision d'organiser un Congrès du Parti, avec les mêmes méthodes maquisardes, visant à l'évincer de la tête dudit parti. Opérant dans l'ombre mais d'une manière extrêmement vigoureuse et efficace, Pierre Nkurunziza qui réussit à évincer son ancien mentor au maquis, ne sut pas non plus convertir effectivement son ancien mouvement rebelle en un parti politique respectueux de la démocratie pluraliste. Au contraire, il renforça et centralisa le système CNDD-FDD [6] avec les mêmes méthodes que celles utilisées par son ancien mentor tombé en disgrâce.

En 2010, en effet, après son premier mandat, l'espace politique national était déjà verrouillé par un mouvement de la jeunesse du parti CNDD-FDD, créé à cet effet : les Imbonerakure. Parmi ces jeunes se trouvaient d'anciens combattants démobilisés. Leur manière d'opérer dans le pays conservait les méthodes maquisardes consistant à terroriser, à intimider, à liquider, à exclure rapidement des adversaires politiques. Le leit motiv de ce procédé fut par mégarde dévoilé par un membre de ces jeunes du nom de Fidèle Nsengumukiza qui affirma sur la voix des ondes : « En politique, on ne tue pas, on élimine les obstacles » (sic.)[7]. Cette révélation violait en fait le mot d'ordre du CNDD-FDD depuis le maquis dont les membres se dénomment effectivement les Abagumyabanga : « gardiens du secret ». Fidèle Nsengumukiza compléta sa sortie médiatique incongrue en révélant que le dernier obstacle à éliminer par les jeunes du CNDD-FDD n'était rien d'autre que l'Accord d'Arusha lui-même ! C'est donc cette politique d'élimination des obstacles caractéristique des guerres non-conventionnelles menées par des rébellions armées non formées aux

techniques modernes de combat, qui fut transposée du maquis à l'arène politique burundaise par Hussein Radjabu et Pierre Nkurunziza.

Celui-ci, toujours aidé par le fameux cercle des généraux dont le plus célèbre fut le Lt. Général Adolphe Nshimirimana, l'appliqua sur plusieurs plans. Sur le plan sécuritaire, il administra cette funeste cure aux membres du Palipehutu-FNL[8] d'Agathon Rwasa qui furent massacrés par centaines notamment dans les collines surplombant la capitale Bujumbura. Sur le plan des élections, cette méthode signifia le refus de toute compétition électorale véritable. En 2010 par un manque de transparence dans la préparation des élections, l'opposition dut prendre la décision de s'en retirer. Un obstacle de moins pour le système de Nkurunziza puisque le CNDD-FDD rafla presque tous les sièges au parlement et au Sénat, et que Pierre Nkurunziza se présenta aux présidentielles en tant que candidat unique [9]. En 2015, le forcing de la troisième candidature constituait également une manière de mettre en œuvre cette politique d'élimination des obstacles non seulement pour stimuler le retrait de l'opposition mais aussi et surtout pour cette fois-ci en découdre avec l'Accord d'Arusha lui-même notamment sur le plan des quotas ethniques et de la limitation des mandats présidentiels. À ce titre, Pierre Nkurunziza s'est montré comme un homme fermé à toute perspective dialogique pour résoudre les conflits. L'usage de la force pour éliminer les obstacles constitue sa méthode politique de prédilection. Cette dernière n'est en aucune façon une invention de Pierre Nkurunziza. Elle caractérise le système CNDD-FDD comme mouvement rebelle dans lequel Pierre Nkurunziza n'a été que parmi les derniers venus et où il fut intégré notamment par Hussein Radjabu.

À ce propos, lors de la contestation contre la troisième candidature de Pierre Nkurunziza, une partie des membres du CNDD-FDD se sont clairement distanciés de cette politique qu'ils avaient pourtant tolérée pendant les deux mandats. La méthode d'élimination des obstacles leur fut appliquée sans empathie : tous, sauf les repentants, furent *illico presto* chassés du parti par ordre venu de Pierre Nkurunziza lui-même. Ils furent limogés de leurs postes dans le pays qui constituaient pourtant leur gagne-pain. Curieusement, ces mesures aussi sévères furent qualifiées par Gélase Ndabirabe, un des membres du noyau dur autour de Pierre Nkurunziza, de clémentes : « Iyo tuba tukiri mwishamba, abo bari kwicwa! » (Si nous étions encore au maquis, ces gens devaient être physiquement éliminés) » [10].

Or, ce procédé maquisard d'élimination des obstacles pour parvenir aux objectifs visés par un groupe uniquement pour ses propres intérêts est contraire à l'idéal de la gestion moderne de la chose publique. Celle-ci doit viser l'intérêt général et commun, dans un esprit de justice, idéal qui est le fondement même des principes démocratiques.

Comment alors, dans ce contexte, Pierre Nkurunziza et ce qui reste du CNDD-FDD continuent de clamer sur tous les toits qu'ils sont en train de défendre la démocratie

populaire par l'organisation des élections, y compris celles de juin-juillet 2015 ? Pour répondre, il convient de rappeler ici le sens fondamental du concept même de « démocratie ». De son étymologie grecque, on peut retenir que le mot provient de deux racines *dêmos* (peuple), *kratos* (puissance, pouvoir). Démocratie renvoie donc à un système de gouvernement où c'est le peuple lui-même qui exerce d'une manière ou d'une autre le pouvoir sur lui-même. La démocratie devient par conséquent un pouvoir exercé sur le peuple, par le même peuple et en faveur du (pour le) peuple, pour paraphraser la célèbre définition du 16<sup>e</sup> Président des États-Unis d'Amérique, Abraham Lincoln. Le peuple peut exercer ce pouvoir soit directement (référendum et débats publics), soit indirectement (représentation). Mais dans tous ces cas, le peuple ne peut exercer ce pouvoir contre lui-même, contre ses intérêts élémentaires.

Contrairement aux déclarations de Pierre Nkurunziza et des responsables du CNDD-FDD appliquant la méthode d'élimination des obstacles, ce qui se passe au Burundi actuellement ne peut être qualifié de démocratique. Les raisons sont évidentes. D'emblée, le problème se situe au niveau de l'organisation même des élections en 2010 et en 2015. Pour s'assurer du monopole du pouvoir, Pierre Nkurunziza y a appliqué la méthode d'élimination des obstacles, les obstacles étant ici l'opposition dont le FNL d'Agathon Rwasa et les autres partis « nyakurisés » ainsi que les règles et instances d'arbitrage démocratique. Or, sur le chapitre des élections, la démocratie est analogue à toute compétition loyale, même sportive. Dans un match ou tournoi de football, sport dans lequel pourtant Pierre Nkurunziza lui-même excelle, il doit y avoir un arbitre impartial, les équipes qui participent à ce tournoi doivent bénéficier des mêmes conditions de préparation notamment les autorisations de participation et le respect des règles en matière de dopage, de drogues et de toute autre forme de tricheries, l'accès au terrain des jeux, aux fonds alloués à toutes les équipes, etc. Durant les matchs, il faut que les joueurs respectent les règles des jeux, en ne faisant pas de violences envers les autres joueurs, etc. Si toutes ces règles ne sont pas respectées, même si les matchs sont organisés, ils seront considérés comme sans valeur et donc nuls. La valeur des matchs tient à leur conformité stricte aux règles liées à leur organisation et à la nature connue des jeux. Ces règles ne sont pas privées et ne peuvent faire l'objet d'interprétations personnelles et privées. Elles sont du ressort du public et leur interprétation doit être partagée et acceptée par tous les participants. Toute personne qui s'y intéresse peut y avoir accès.

Dans ce sens, de même qu'il existe des conditions essentielles sans lesquelles aucun match sportif ou tournoi ne peut valablement proclamer de vainqueur, de même les compétitions électorales ne peuvent être considérées comme valables à moins d'avoir été déclarées conformes aux règles d'usage, par des instances indépendantes et impartiales. Leur organisation ne suffit pas à en assurer le caractère démocratique et la validité. Ce caractère

et cette validité tiennent du respect de la libre expression du peuple tant du côté des électeurs que de celui des prétendants aux postes de représentants du peuple (les candidats). Ainsi, tous les candidats et tous les partis politiques doivent bénéficier des mêmes conditions de participation aux propagandes et aux élections; la CENI [11] doit se comporter comme un arbitre impartial et ne susciter aucun soupçon de partialité; aucun des participants aux élections ne doit intimider les autres ou les harceler ou faire de la violence envers eux ou être l'objet de ces pratiques, ce qui suppose que la justice doit pouvoir fonctionner de façon suffisamment indépendante pour trancher des cas litigieux (notamment en matière constitutionnelle, la Cour constitutionnelle doit être indépendante et le démontrer hors de tout doute raisonnable) etc. Toute accusation de partialité de ces instances qui jouent le rôle arbitral doit être prise avec le plus grand sérieux par les pouvoirs publics qui ont l'obligation de la dissiper avant les élections dans le but de rendre ces dernières crédibles et valides.

Or, Pierre Nkurunziza a, au moins depuis 2010, été tout sauf impartial. Sa préférence pour ses soutiens au détriment des citoyens critiques a été sans équivoque. Qui plus est, Pierre Nkurunziza et le parti CNDD-FDD avaient réussi à subjuguier l'appareil judiciaire sous leur autorité, pour leurs seuls intérêts. Dans un tel contexte, qui d'autre que le Président, le Magistrat suprême, pouvait faire en sorte que l'organisation des élections se fasse de manière démocratique ? Si le Président lui-même, chef de l'État, n'est pas capable de défendre la crédibilité des processus électoraux, qui d'autre peut jouer ce rôle puisque le Chef de l'État est, selon la Constitution de 2005 [12], le garant de premier plan du système de gouvernement choisi par le peuple qui l'a élu et codifié dans la Constitution du pays à laquelle il doit jurer fidélité lors de son investiture ? Dans un pays où un parti politique obtient le pouvoir et choisit délibérément de diriger le pays non pour l'intérêt de tous les citoyens mais pour celui de certains (membres du parti, dignitaires, etc.), ce pays peut-il se proclamer démocratique ? Les réponses à ces questions sont clairement négatives. Et, dans le but de défendre ses intérêts et ceux de certains de ses partisans, Pierre Nkurunziza a aussi réussi à casser l'opposition politique en employant la méthode que j'appelle « le piège de la mangeoire ». Le premier à être tombé dans son panneau, a bien été l'ancien parti unique du Burundi, l'UPRONA.

## **2. Du piège de la mangeoire pour l'opposition**

Pierre Nkurunziza a raconté, lors d'un de ses descentes à l'intérieur du pays, une historiette qui est peut-être passée inaperçue. Dans sa tendre enfance, racontait-il, il excellait dans l'activité de piéger les taupes. Et cette activité était pour lui une activité très lucrative ! Or,

s'il savait tendre des pièges aux taupes quand il était enfant, ne pouvait-il pas essayer aussi de piéger ses adversaires politiques dans la droite ligne de la méthode d'élimination des obstacles ? De toute évidence, le piège de la mangeoire est un exemple frappant de la résurgence, chez Pierre Nkurunziza, entretemps devenu Président du Burundi, du talent de piègeur.

Le terme de « mangeoire » qui renvoie à une sorte de cage de fer ou d'acier où sont entreposées des quantités de nourritures destinées aux oiseaux ou à d'autres bêtes sauvages peut également renvoyer à l'idée d'un moyen d'attirer notamment les animaux ou les oiseaux sauvages en vue de les observer, de les apprivoiser, voire de les capturer. Dans les pays pauvres parmi lesquels se classe le Burundi, le pouvoir politique est une sorte de « mangeoire ». Il est source de richesse, de bien être professionnel et économique et de prestige. Ceux qui dirigent échappent à la condition générale qui est le partage du reste de la population. La misère, la pauvreté, la précarité, etc. s'éloignent de leur demeure. Les dirigeants, qui bénéficient des fonds drainés par les puissances et les institutions étrangères sous forme d'aides ou de prêts dans le cadre de diverses formes de coopération multilatérale et bilatérale, mènent une vie étrangère à celle du reste de la population : villa, voiture, vidéo, voyages et vache-à-lait (pots de vin), constituent la mangeoire à laquelle seules quelques âmes particulièrement morales et intransigeantes quant à leur adhésion aux sains principes peuvent résister.

Ayant compris la nature animale de l'homme en général et du Burundais en particulier, incapable, comme la taupe, de résister à l'attrait de l'appât de la mangeoire, Pierre Nkurunziza s'est montré habile à détruire les partis politiques du Burundi en employant cette méthode à la fois efficace et perverse. Longtemps habitués aux bienfaits de la mangeoire étatique, certains membres-dirigeants de l'ancien parti unique (l'UPRONA) furent les premiers à être pris au piège de la mangeoire. Leurs premiers-vice présidents furent désignés par le parti en toute confiance et, peu après, décriés en toute défiance par ce même parti en les accusant de s'être alliés à Nkurunziza. Ainsi en fut-il de Martin Nduwimana, de Thérance Sinunguruza, de Prosper Bazombanza et, ces jours-ci, de Gaston Sindimwo. À ce titre, et à travers ces hommes, l'UPRONA a contribué à renforcer le pouvoir de Pierre Nkurunziza probablement en ignorant le sort qui lui serait réservé une fois que ses services ne seraient plus requis.

En contribuant de cette manière à bâtir le système employant la méthode d'élimination des obstacles, rien que pour garder la main dans la mangeoire, l'UPRONA de Niyoyankana Bonaventure et de Concilie Nibigira a donc préparé la voie au 3<sup>e</sup> mandat de Pierre Nkurunziza et à la crise actuelle. Si Niyoyankana Bonaventure s'est rendu, in extremis et contre toute attente, responsable du rejet du projet de révision de la Constitution en 2014,

puisque la seule voix qui aurait pu le faire adopter par l'Assemblée Nationale lui revenait et qu'il n'a pas siégé ce jour-là, Concilie Nibigira et ses amis Prosper Bazombanza et Gaston Sindimwo furent des soutiens inébranlables à la troisième candidature de Pierre Nkurunziza, essentiellement pour l'accès qu'il leur accorde à la mangeoire, chose qui leur aurait été peut-être difficile dans les conditions de gouvernance ordinaires. Ainsi, n'eut-été le soutien de cette UPRONA en 2010 et en 2015, Pierre Nkurunziza n'aurait peut-être pas réussi à s'emparer du troisième mandat par la force. Il n'aurait pas réussi non plus à verrouiller l'espace politique. L'UPRONA aurait peut-être pu exiger à temps le respect des engagements pris par Nkurunziza et sa clique avant que ce ne soit trop tard. En effet, comme les anciens Burundais l'ont bien dit, « wanka kugarura impene ikiri hafi, yamara kurenga imirambi ukabira nkayo » : si tu ne ramènes pas une chèvre quand elle est encore proche ; éloignée, tu finiras par bêler comme elle en la recherchant.

Mais l'UPRONA n'aurait peut-être pas réussi seul à empêcher le plan de la troisième candidature de venir à exécution. D'autres forces vives, notamment la FDN [12], l'auraient peut-être mieux réussi si Pierre Nkurunziza n'y avait pas également tendu son piège de la mangeoire qui a pris. Aux autres partis politiques, la méthode de la « Nyakurization » tire sa force du piège de la mangeoire. Jacques Bigirimana, Pasteur Habimana ont été employés pour contrôler le FNL d'Agathon Rwasa. Jean Minani a été, un moment, approché pour affaiblir le FRODEBU de Léonce Ngendakumana, il s'est par la suite repris et aujourd'hui il dirige la plateforme de l'opposition le CNARED-Giriteka [14] contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza. L'ancien ministre de l'intérieur, Édouard Nduwimana, ancien membre du parti UPRONA devenu membre du CNDD-FDD, s'est illustré par le téléguidage de cette politique de la « Nyakurization ». Quant aux forces de défense et de sécurité, le piège de la mangeoire les a prises par l'entremise des missions, très lucratives, de maintien de la paix à l'étranger. Pierre Nkurunziza a toujours récompensé les militaires et les policiers qui lui sont fidèles en les envoyant dans ces missions de maintien de la paix où ils touchent un salaire dix fois plus élevé que celui qu'ils gagnent au pays. En échange de ce privilège d'accès à la mangeoire, ces militaires sont devenus serviles, incapables d'entreprendre avec succès aucune action visant à défendre les intérêts supérieurs de la Nation burundaise.

Cependant, il faut affirmer que tout le succès de l'application de ces méthodes funestes tient principalement de la personnalité insaisissable de Pierre Nkurunziza lui-même.

### **3. De l'insaisissable personnalité de Pierre Nkurunziza**

Pierre Nkurunziza, dont on retrace les origines à Ngozi dans une famille assez aisée puisque son père fut gouverneur de province à une époque où l'écrasante majorité des burundais vivaient encore de façon primitive, a fait ses études primaires et secondaires normalement



sous le régime du Colonel Jean-Baptiste Bagaza. Ses études universitaires furent faites en éducation physique après lesquelles il décrocha un diplôme de licence dans cette matière. Sportif et très compétent dans son domaine, Pierre Nkurunziza fut recruté par l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM) comme professeur. Ce qui fut un signe que Pierre Nkurunziza de père Hutu et de mère Tutsie était accepté dans les deux communautés. Pourtant, au Burundi, les personnes nées des couples bi-ethniques devaient hériter de l'ethnie de leur père. Il s'agit d'une société patrilinéaire. Par conséquent Pierre Nkurunziza était hutu et enseignait à l'ISCAM en tant que Hutu, alors que l'armée burundaise de cette époque était quasi monoethnique tutsie. Comment avait-il pu être engagé dans cette prestigieuse institution militaire burundaise ? Il est difficile de le savoir. Certains Hutus ont répandu des rumeurs selon lesquelles Pierre Nkurunziza ne serait pas Hutu et que sa mère l'aurait conçu d'un père Tutsi ou Muganwa en trompant son mari. À ce titre, il ne se comporterait pas comme un Hutu, en avouant son ethnie et en tirant les conséquences qui s'imposent. Histoire difficile à vérifier et à prouver. Ce qui est certain, c'est qu'il finit par rejoindre en 1995 la lutte armée des FDD (Forces pour la défense de la démocratie), créées par Léonard Nyangoma, Hussein Radjabu et d'autres compagnons, après l'assassinat du Président démocratiquement élu par l'armée le 21 octobre 1993. Au moment où il rejoint le maquis, Pierre Nkurunziza s'était déjà marié avec Denise Bucumi, qu'il laissa à Bujumbura comme fonctionnaire de la Police de l'air et des frontières (PAFE).

#### *Sa femme restée à la PAFE*

D'aucuns n'ont cessé de s'interroger comment un chef rebelle, recherché par le pouvoir du Major Pierre Buyoya et tous ses services et, de surcroît, condamné à la peine capitale par la justice sous ce même pouvoir, a pu laisser sa famille vivre paisiblement à Bujumbura, sa femme occupant même un poste dans les services de l'État dirigé par ses ennemis. Aucune information n'a fait état d'un quelconque harcèlement de Denise Bucumi par le pouvoir du Major Buyoya. Aucun interrogatoire, aucune tentative d'élimination physique. Pierre Nkurunziza était donc un rebelle pas comme les autres, ayant ainsi gardé, en quelque sorte, une certaine sécurité pour sa famille protégée par le pouvoir qu'il combattait militairement. Le caractère insaisissable de ce personnage se révèle ainsi aussi dans cette situation quelque peu mystérieuse.

#### *Son ascension au maquis, surnommé « Umuhuza »*

De surcroît, quelque temps seulement après sa décision de rejoindre le maquis, Pierre Nkurunziza fut surnommé « Umuhuza », c'est-à-dire, un « un rassembleur ». Par la volonté et le coaching de Hussein Radjabu, alors homme fort des FDD, Pierre Nkurunziza fut désigné comme le nouveau dirigeant du mouvement CNDD-FDD, après l'éviction d'Évariste Ndayishimiye qui avait contribué à évincer Léonard Nyangoma, le fondateur du mouvement. Ce mouvement, dont la majorité des membres tomba sous la direction de Pierre Nkurunziza aura connu ainsi au moins trois divisions avant de rejoindre les Accords d'Arusha. D'aucuns se demandent si justement Pierre Nkurunziza n'a pas rejoint ce

mouvement, en laissant sa femme à Bujumbura, avec la mission d'en devenir le principal responsable, ne croyant pas vraiment aux vertus de la démocratie que défendaient pourtant ses fondateurs historiques tels que Léonard Nyangoma et ses compagnons de la première heure. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'on n'avait jamais entendu parler de Pierre Nkurunziza avant cette ascension fulgurante à la tête de ce mouvement rebelle. Au contraire, il menait sa vie normalement et bénéficiait même des avantages dont d'autres concitoyens de l'ethnie Hutue ne bénéficiaient pas, tel que le fait d'enseigner à l'ISCAM. Et si l'on tient compte de la manière dont il s'est comporté après son accession au pouvoir, cette hypothèse d'un antidémocrate, hypocrite, en mission pour « kidnapper » la lutte armée et empêcher ainsi celle-ci de déboucher sur l'instauration d'une démocratie véritable au Burundi, acquiert un capital de crédibilité important. La personnalité de Pierre Nkurunziza jouait en faveur de la réussite de cette mission : un homme à la fois effacé et omniprésent. Capable de se montrer en homme de bien, de prière, de bonnes intentions, tout en mijotant un plan diabolique pour éliminer ses adversaires. Capable d'inspirer confiance tout en sachant n'en tenir aucun cas, aucun compte au moment opportun pour ses intérêts. Quel homme en effet, au Burundi, de l'ethnie Hutu a bénéficié d'un capital de confiance des Burundais, toutes ethnies confondues, que Pierre Nkurunziza ? L'histoire connue n'en aura pas encore connu. En effet, dès la sortie du maquis du mouvement CNDD-FDD, en 2003, Pierre Nkurunziza reçut le Ministère de la bonne gouvernance et de l'inspection de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord d'Arusha. Les slogans du mouvement, sa dénomination, et sa lutte armée soi-disant pour défendre la démocratie au Burundi, inspiraient confiance et c'est son dirigeant qui incarnait ces idéaux.

À l'approche des élections en 2005, Hussein Rujaburwa, qui restait officiellement l'homme fort du mouvement CNDD-FDD, soi-disant converti en parti politique, aurait choisi de laisser Pierre Nkurunziza se porter candidat au nom de ce mouvement pour l'élection présidentielle, au suffrage universel indirect, du 19 août 2005. Il regrettera cette décision. Car une fois à la magistrature suprême, Pierre Nkurunziza ne tardera pas à entrer en conflit avec son ancien mentor, qui voulait continuer à jouer à l'homme fort du parti et, parfois, à vouloir diriger les affaires même de la présidence. Ne sachant pas que Pierre Nkurunziza avait attendu ce moment pour révéler sa véritable face, contrairement à ses nombreuses déclarations d'amitié, Hussein Rujaburwa et ses amis apprendront à leurs dépens que leur temps était révolu lorsqu'un Congrès fut organisé à la vas-vite-en besogne, en 2007, pour le destituer de la direction du parti, avec l'aide d'ailleurs du secrétaire général, M. Manassé Nzobonimpa qui, lui aussi, connaîtra le même sort. Un nombre impressionnant de députés, soutenant Rujaburwa, furent radiés, de façon dit-on irrégulière de l'Assemblée nationale. Rujaburwa et quelques-uns de ses compagnons qui n'ont pas réussi à fuir le pays, furent jetés à la prison centrale de Mpimba. Il n'en sortira pas avant huit ans, en bénéficiant d'une division ouverte au sein des forces de sécurité issues de l'ancienne rébellion du CNDD-FDD notamment suite aux rumeurs, qui commençaient déjà à filtrer, du troisième mandat

de Pierre Nkurunziza. En effet, ce troisième mandat constituait la fin de tous les espoirs de voir Hussein Rujabur libéré de prison par le pouvoir, puisque Nkurunziza restant aux commandes, n'allait jamais permettre la libération de son ancien mentor devenu son ennemi juré. Ce mandat pouvait même signifier, à voir le chaos qu'il a instauré, la mort en prison de Rujabur.

Voilà donc un homme qui arrive à tromper tout le monde et à grimper tous les échelons du pouvoir par leur aide et complicité et qui, une fois ce pouvoir en mains, l'exerce contre les intérêts vitaux de ceux qui l'ont désigné et même de la Nation toute entière. Deux faits majeurs démontrent que Pierre Nkurunziza n'a jamais cru dans les vertus de la démocratie et que par conséquent ce fut une erreur gravissime de le désigner comme devant conduire l'après-transition comme Premier Président de la République post-transition, tel qu'il est stipulé par l'Accord d'Arusha.

Dès son arrivée au pouvoir, outre ses mesures contre ses anciens compagnons de lutte, Pierre Nkurunziza refusa systématiquement de mettre sur pied les mécanismes de justice transitionnelle: la fameuse *CVR : Commission Vérité et Réconciliation*. Dans cette manœuvre, Pierre Nkurunziza ne paraissait même pas comme le principal blocage, il délégua ses principaux pions à défendre des positions visant à retarder la mise en place de cet important organe qui avait pour but de mettre fin aux cycles de violences dans le pays. De surcroît, en bénéficiant de la fameuse immunité provisoire dont bénéficiaient tous les signataires de l'Accord d'Arusha, il promut des personnalités controversées dans des services étatiques de prestige : Gabriel Mpozagara, ancien ministre de la Justice sous le gouvernement Micombero, accusé d'avoir commis un génocide contre les Hutus du Burundi où périt le père de Pierre Nkurunziza lui-même. Il fut nommé conseiller à la Présidence par Pierre Nkurunziza. Arthémon Simbananiye, accusé par l'opinion hutue d'avoir conçu un plan d'élimination des intellectuels hutus, fut également parmi les proches conseillers de Pierre Nkurunziza. Et, pire encore, Pierre Nkurunziza évitera de toucher à tous les dossiers d'importance historique au Burundi : l'assassinat du Président Melchior Ndayizeye, la mort du Président Ntaryamira au Rwanda, etc. ne seront jamais à l'agenda de son pouvoir pour les élucider et tourner la page.

L'autre fait important fut le refus par Pierre Nkurunziza de mettre sur pied la *Haute Cour de Justice*, instance judiciaire suprême, ayant la compétence de juger le chef de l'État. Cette cour qui était prévue par l'Accord d'Arusha aurait pu par exemple être saisie pour amener Pierre Nkurunziza à répondre de nombreux délits qui lui étaient reprochés durant son premier et second mandat. L'ayant perçue comme un obstacle à ses ambitions de monarchiser complètement le pouvoir présidentiel burundais pour consacrer son impunité, il ne la mettra jamais sur pied.

Déjà, vers la fin de son premier mandat, qu'il qualifiera plus tard de non-mandat ou de mandat spécial, la grogne dans le pays était au comble. Le pays était dirigé d'une main de fer par un parti sans foi ni loi ne respectant aucun principe démocratique, et ne voulant pas faire évoluer l'histoire du pays notamment sur le plan de la justice et de la réconciliation. Les déplacés de 1993, constitués des Tutsis, étaient encore dans leurs camps; plusieurs cas de corruption et de malversations économiques, étaient bénis par Pierre Nkuruziza lui-même; de nombreux cas d'assassinats dont était notamment accusé son bras droit, le Lieutenant Général Adolphe Nshimirimana, dont le triste sort, après le mandat qu'il défendit becs et ongles, rappelle le cynisme et l'insaisissabilité de la personnalité de Pierre Nkuruziza qu'une certaine opinion pointe du doigt dans cette violente disparition; et, le comble, Pierre Nkuruziza voulait à tout prix rester au pouvoir, y compris en truquant les élections. L'opposition cria, trop c'est trop ! Et boycotta le scrutin de 2010, à ses dépens, puisque ce fut un autre obstacle de moins pour Pierre Nkuruziza qui brigua son deuxième mandat sans coup férir.

L'insaisissable personnalité de Pierre Nkuruziza s'est donc progressivement révélée comme impitoyable, égoïste et n'ayant aucun sens de l'État et de la justice. Ses ambitions se mêlaient de religion de sorte que ses plus proches collaborateurs se sont convertis en grand nombre au protestantisme évangélique [15], tandis que d'autres se sentirent aliénés et trahis. Le jour de son investiture en 2005, il déclara publiquement, devant un grand nombre d'invités de marque venus de partout dans le monde, que Dieu l'avait prédestiné à être Président du Burundi et qu'il le lui avait annoncé longtemps auparavant. Ainsi prenait forme au vu et au su de tout le monde le projet, longtemps caché de Pierre Nkuruziza, de réinstaurer une monarchie de droit divin au Burundi. Celle-ci serait, contrairement à l'ancienne monarchie de droit divin dont le dieu était traditionnel et coutumier, sous le signe du Dieu chrétien, et la cour du nouveau roi, grouillerait de pasteurs, de prophètes, d'évangélistes, de choristes, etc. Sa femme Denise, saisit la balle au bond, et se fit imposer les mains par des pasteurs venus de l'étranger pour l'occasion en vue de la consacrer pasteure. Pierre Nkuruziza prêcha dans les Églises plus qu'il ne prononça de discours politiques. À côté du football, son autre passion, qui, elle, rentrait bien dans sa formation universitaire en tant que licencié en Éducation physique, Pierre Nkuruziza excellera dans la pratique du culte évangélique. Jamais président n'avait pratiqué au Burundi aussi ouvertement et d'une manière aussi ostentatoire, et, disons-le, de façon impunie, sa religion : la Constitution du Burundi, issue de l'Accord d'Arusha, déclare pourtant que le Burundi est une République laïque.

Insaisissable son caractère encore une fois puisque cette ferveur religieuse n'empêche pas à Pierre Nkuruziza de soutenir ou même de commanditer des crimes contre l'humanité et des crimes économiques les plus innommables, sans repentance, sans remords ni signes

d'une transformation intérieure devant normalement caractériser tout chrétien véritable...Un peu comme si Pierre Nkurunziza s'était créé un autre type de christianisme mettant en avant le culte, les chants, les prêches, mais amputé de sa composante morale (rappelons-nous qu'elle concerne six des dix commandements de Moïse). À regarder de plus près, le christianisme protestant de type « prophétique » est, pour Pierre Nkurunziza, un moyen d'arriver à ses ambitions de s'autoproclamer nouveau roi du Burundi. « Dieu m'a prédestiné », affirme-t-il, « à être président-roi du Burundi ». Il existe, pour renvoyer à la pensée sociologique de Max Weber, une affinité élective entre le prophétisme, le surnaturalisme, et le mépris des lois humainement établies. Car si Dieu a parlé, tout le monde doit se taire et soutenir le projet révélé. Sinon, quiconque s'y opposera aura affaire, non à l'homme, ici Pierre Nkurunziza, mais à Dieu lui-même.

C'est dans la crise du troisième mandat que ce projet machiavélique de Pierre Nkurunziza et ses soutiens, puisqu'il est clair qu'il n'est pas seul dans cette entreprise, éclatera au grand jour. Après l'échec d'un coup d'État le 13 mai 2015, conduit par le Général Godfroid Niyombare, qui visait à barrer la route à ces ambitions de Pierre Nkurunziza, après la purge au sein du Parti CNDD-FDD contre les « frondeurs » qui refusaient également ces mêmes ambitions, après les élections qui ne furent qu'une mascarade pour confirmer ces ambitions en 2015, Pierre Nkurunziza a commencé à en parler publiquement. Ceux qui combattent contre ses ambitions, combattent contre Dieu lui-même. Ils finiront comme une traînée de poudre (*bazohera nk'ifu y'imijira*). À l'Assemblée Nationale, des députés du CNDD-FDD le déclareront sans ambages : ceux qui combattent Pierre Nkurunziza combattent contre le plan de Dieu. Celui-ci l'a désigné pour régner à vie sur le Burundi.

Plus récemment, un manuel scolaire, élaboré par les partisans du troisième mandat, montrait des photos de deux anciens rois du Burundi : Mwezi IV, Gisabo et Mwamutsa IV, Bangiricenge, et, curieusement, une photo de Pierre Nkurunziza (tous les autres rois et présidents n'apparaissant pas sur ce manuel). Pierre Nkurunziza est donc assimilé aux anciens grands rois du Burundi dont le règne fut caractérisé par une grande longévité : Mwezi IV Gisabo régna de 1850 à 1908 soit 42 ans environ ; Mwabutsa IV Bangiricenge régna de 1915 à 1966 soit 51 ans (quoi que son règne fut en partie constitué d'une régence). Assimiler le Président Pierre Nkurunziza, dont le présent mandat a été obtenu de façon irrégulière, à un monarque à l'instar des longs règnes de ces deux anciens rois du Burundi, c'est prétendre que ce Président est le « nouveau roi du Burundi » et « prophétiser » sur la longévité de son règne. La démocratie au Burundi est donc morte et ensevelie. L'heure est au retour à la monarchie masquée par un semblant d'élections régulières. Voilà où se situe, en dernière instance, l'énigme de la crise actuelle.

## **Conclusion : Quel scénario envisager pour la sortie de crise au Burundi ?**

Au regard de ce qui précède, toute sortie de la crise actuelle au Burundi doit pouvoir envisager des solutions concrètes au trois problèmes indiqués :

Le problème du parti CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza qui doit achever sa transformation en parti politique légal et respectant le système multipartite et la démocratie pluraliste fondée sur un État de droit au Burundi. Cette transformation doit être exigée, sinon ce soi-disant parti dont les dirigeants n'ont jamais quitté le maquis devrait être dissous et effacé de la scène politique nationale. Les membres de ce parti qui se sont rendus coupables de cette orientation de la politique burundaise après la signature de l'Accord d'Arusha et la fin de la transition devraient être poursuivis et traduits en justice pour haute trahison. Le problème de la jeunesse Imbonerakure doit également être traité dans le cadre du traitement du problème de leur parti en général et de ses responsables.

Ensuite le problème du parti UPRONA qui est tombé honteusement dans le piège de la mangeoire légitimant ainsi et soutenant le système de Nkurunziza pour son projet de remonarchisation du pays. On doit pouvoir exiger à ce que ce parti s'organise de façon légale et légitime et à ce que les membres qui en constituent l'aile légalisée après «nyakurisation» soient sanctionnés notamment par l'exclusion, s'ils ne reviennent pas à l'idéologie et à la ligne du Parti.

Enfin, le problème Nkurunziza et de sa personnalité devenue le véritable nœud de la crise burundaise. Non seulement on doit lui exiger de revenir à l'accord d'Arusha, et donc de remettre le pouvoir puisqu'il n'a pas droit à un troisième mandat selon la Constitution en vigueur et l'Accord d'Arusha dont elle est issue, mais aussi le fait d'avoir trahi l'esprit et la lettre de cet Accord et d'avoir voulu s'autoproclamer roi du Burundi, alors que ce pays est devenu une République démocratique, le disqualifie de toute prétention à occuper des postes de responsabilité dans le pays.

Une fois le pouvoir cédé, une transition politique devant mettre en œuvre ces mesures et remettre le pays sur les rails devra être mise sur pied avec un terme et un cahier de charges précis et un système international de suivi et de contrôle.

Sans aborder le problème par ses trois dimensions principales (qui ne sont pas les seules), et sans envisager des solutions musclées et concrètes visant à protéger les avancées positives enregistrées dans la politique et la sécurité du Burundi grâce à la signature et à la mise en application de l'Accords d'Arusha, les pourparlers d'Arusha II risquent d'accoucher d'une souris et de déboucher ainsi sur une crise plus durable et dévastatrice, aux proportions régionales. En effet, Pierre Nkurunziza et son groupe ne remettront jamais le pouvoir de leur plein gré au regard de l'évolution ci-haut décrite. Comme ils ne cessent de le clamer, ils se battront jusqu'à la mort du dernier : « *kiretse twese dupfuye* » (à moins

que tous nous mourions !) ne cessent-ils de déclarer. D'une manière ou d'une autre donc, Pierre Nkurunziza et son groupe devront être contraints de remettre le pouvoir.

Si les négociations d'Arusha II échouent, n'accouchent que d'une souris, et bien, la seule voie qui subsistera pour les contraindre de remettre le pouvoir sera celle des armes, de la guerre. Ce sera l'ultime obstacle auquel Nkurunziza devra faire face pour espérer réaliser son projet d'être le nouveau monarque du Burundi, au règne plus que quadragénaire. Au regard des tendances sacralisatrices de son pouvoir actuel, cette ultime voie risque d'être l'unique option qui s'offrira à l'opposition aujourd'hui en grande partie exilée, et le risque est grand qu'elle soit des plus meurtrières et que Nkurunziza lui-même n'en voie pas la fin. Aussi, cette ultime voie risque-t-elle de ne pas aboutir à la restauration de l'Accord d'Arusha mais à sa remise en cause définitive selon le camp qui remportera la victoire, soit par les pro-Nkurunziza, soit par ses adversaires, si du moins le tout ne se règle pas au final par des négociations, cette fois-ci avec un rapport de force plus équilibré.

C'est sur cette note quelque peu pessimiste que nous achevons cette réflexion tout en étant conscient que l'histoire et la Providence nous réservent des surprises qui peuvent renverser la tendance décrite ci-dessus pour le meilleur. C'est du moins notre plus grand souhait.

### **Notes:**

[1] Cf. par exemple de récent rapport d'Amnesty International :

<https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/burundi/report-burundi/>

[2] Conseil National pour la Défense de la Démocratie.

[3] Pays qui connut aussi une histoire similaire à celle du Burundi mais qui, en 1994, négocia sa paix sans mettre en application l'Accord conclu à Arusha et qui vécut les horreurs du génocide le plus rapide du 20<sup>è</sup> siècle.

[4] Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

[5] Unité pour le Progrès National.

[6] D'aucuns se réfèrent en effet au CNDD-FDD par le concept de « système » et non celui de « parti politique ». Ce qui est en soi révélateur quant à sa manière de gérer la chose publique.

[7] Un article de la radio Isanganiro sur cette déclaration se trouve toujours en ligne :

<http://www.isanganiro.org/spip.php?article4247>

[8] Parti pour la Libération du Peuple Hutu, Forces Nationales de Libération.

[9] À ceux qui exigeaient la tenue d'un dialogue avant ces élections, Pierre Nkurunziza répondit de façon catégorique : « Il n'y aura jamais de négociations avec ces politiciens ».

[10] Voir notamment : <http://igihe.bi/gelase-ndabirabe-nk-abantu-nka.html>

[11] Commission Électorale Nationale Indépendante.

[12] Constitution de 2005, art. 95 : « Le Président de la République, Chef de l'État, incarne l'unité nationale, veille au respect de la Constitution et assure par son arbitrage la continuité de l'État et le

fonctionnement régulier des institutions. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités et accords internationaux. »

[13] Forces de Défense Nationale.

[14] Conseil National pour la Restauration de l'Accord d'Arusha et l'État de Droit.

[15] Voir notamment les exemples de Martin Nduwimana et de Thérance Sinunguruza, anciens Premiers-Vices Présidents issus de l'UPRONA. Ils sont devenus des protestants évangéliques très fervents.